

Association des Saint Léger de France et d'Ailleurs  
Mairie – Rue de Gasma – 49 280 Saint Léger sous Cholet  
assostleger@orange.fr



## Bulletin de liaison – novembre 2018

### Réunion du Conseil d'Administration samedi 17 et dimanche 18 novembre 2018 à Saint-Léger / Martragny (Calvados)



Les membres du Conseil d'administration se sont réunis les 17 et 18 novembre 2018 chez Isabelle et Christian MARGUERITTE, au « hameau Saint Léger » dans la nouvelle commune de Moulins-en-Bessin (Calvados), regroupant les anciennes communes de Coulombs - Cully - Martragny et Rucqueville.

#### **PRÉSENTS :**

Alain ROBERT (Président) et Guy MALBRAND (Trésorier) - St Léger de Montbrillais (86)  
Christophe RIPOCHE (Président d'honneur et Commission Internet) - St Léger sous Cholet (49)  
Didier HALLAIS (Commission Projets et Vérificateur aux comptes) - Montlouis sur Loire (37)  
Arnaud RENARD (Vice-Président) - St Léger des Prés (35)  
Joëlle FRADIN (Secrétaire) - St Léger près Pons (17)  
Nathalie CHAUVÉAU (Secrétaire adjointe) - St Léger le Petit (18)

#### **EXCUSÉS :**

Valérie RENAULT (Trésorière adjointe) – St Léger de Montbrun (79)  
Edmond LELIÈVRE (Commission Tombola) – St Léger sur Sarthe (61)  
Raphaël BOUCHOT (Commission Projets) – St Léger les Paray (71)

En préambule de la réunion, Alain ROBERT remercie chaleureusement Véronique GAUMERD, Maire de Moulins-en-Bessin et correspondante locale de Saint Léger (hameau de Martragny), et Isabelle MARGUERITTE, qui ont accueilli personnellement les membres du Conseil. Afin de les remercier, l'association des Saint Léger de France et d'ailleurs leur a remis une corbeille garnie de produits régionaux. Cette réunion a été organisée en l'honneur de Raymond et Madeleine TANQUEREL, adhérents personnels et doyens de l'association.

Alain ROBERT propose l'aide de l'association nationale pour l'éventuelle organisation future d'une Assemblée Générale dans cette commune.

Les différents points de l'ordre du jour sont ensuite abordés.



*de gauche à droite : Guy Malbrand, Alain Robert, Joëlle Fradin, Didier Hallais, Christophe Ripoché, Nathalie Chauveau et Arnaud Renard*

## VIE DE L'ASSOCIATION

### 1. Évènements

#### ✓ **1<sup>er</sup> tournoi de foot à 7 des Saint Léger**

Ce tournoi a été organisé le samedi 16 juin 2018 au stade de Saint Léger de Montbrillais. Ce fut un moment très convivial. Saint Léger de Montbrun ayant été vainqueur de ce tournoi, le prochain tournoi sera organisé chez eux le 29 juin ou le 6 juillet 2019 (*date à définir*).

Le 3<sup>e</sup> tournoi aura lieu en 2020 à St Léger sous Cholet.

La nécessité d'établir des critères et de redéfinir les équipes s'impose, ce tournoi devant rester avant tout un loisir.

Les équipes seront donc composées, à l'avenir, de 5 joueurs + 1 gardien + 1 remplaçant et chaque équipe, dans sa composition, devra présenter obligatoirement 1 fille et 1 joueur de plus de 45 ans.

Au niveau financier, un bénéfice de 500 € a été dégagé pour l'association locale des Amis de Léo.

## ✓ **Chorale à Mansle au printemps 2019**

Début novembre 2017, la chorale « *Chœur du Pays Manslois* » de Mansle (Charente) envoyait un courrier pour faire part à l'Association des Saint Léger du lancement du projet « *Rencontres Musicales - Chœurs de Charente* ». Le but de ce projet était de fédérer des chorales ou choristes pour interpréter l'œuvre originale « *La Messe de Saint Léger* ».

Cette chorale demandait donc aux communes portant le nom de St Léger ou ayant une église Saint-Léger de partager cette œuvre et la rencontre finale est prévue au printemps 2019, cette œuvre pouvant être ensuite interprétée dans plusieurs communes.

A ce jour, les membres du Bureau n'ont pas de nouvelles concernant ce projet.

## **2. Correspondants**

- Région 5 - 10 B : Saint Léger sous Brienne : David ANCEL
- Région 8 - 17 A : Saint Léger près Pons : Joëlle FRADIN

La liste modifiée des correspondants locaux est annexée au présent compte-rendu.

## **3. Amis de Léo**

- Une 22<sup>e</sup> association locale des Amis de Léo va voir le jour en décembre à St Léger les Vignes (Loire Atlantique).
- Une 23<sup>e</sup> devrait naître en janvier 2019 à St Léger aux Bois (Oise). Bienvenue aux futurs bébés !

# **POINT FINANCIER**

## **1. Situation financière de l'Association**

- Malgré le rappel fait aux communes de ne plus verser sur le compte d'Auneau, amené à être clôturé, deux St Léger continuent à le faire. Ce compte présente un solde positif de 375,02 €. Le Conseil d'Administration valide la fermeture de ce compte au 1<sup>er</sup> décembre 2018, transaction qui sera effectuée par le Crédit Mutuel de Loudun avec modification des suivis internet et de gestion au nom de Guy et Valérie, les trésoriers de l'Association.
- La situation des comptes arrêtés au 12 novembre 2018 présente les soldes suivants :
  - ⊗ Compte courant..... 757,72 €
  - ⊗ Livret A .....29 685.70 €

**Afin d'être en conformité avec la législation, les membres du Conseil recherchent un nouveau vérificateur aux comptes non membre du Conseil d'Administration, mais proche de St Léger de Montbrillais. Merci d'y réfléchir. La proposition sera entérinée lors de la prochaine Assemblée Générale de juin 2019.**

## **2. Cotisations 2018 - Facturation électronique et Codes SIRET**

### **❖ Point sur les cotisations 2018**

A ce jour, 5 cotisations n'ont pas été réglées (St Léger en Charnie, St Léger / Estaimpuis, St Léger en Yvelines, St Léger sous Margerie, St Léger sur Garonne). Il est précisé qu'à compter de 2019, Valérie, Trésorière adjointe, sera chargée des appels de cotisations.

### **❖ Mise en place de la facturation électronique**

Il est proposé de faire, dès 2019, des tests d'envoi d'appels de cotisations, afin d'être opérationnel en 2020, date butoir de la mise en place de la facturation électronique. Les Trésoriers et les Secrétaires travailleront en équipe pour la préparation des documents et inscription sur le site relatif à cette dématérialisation.

### ❖ Recensement des codes SIRET

En mars 2018, un courrier avait été adressé en direction des municipalités pour le recensement des codes SIRET en vue de la mise en place de la dématérialisation des appels de cotisations et des futures factures pour la Rose « Saint Léger ».

Nous invitons les communes qui n'auraient pas encore répondu à le faire. Une relance sera faite en ce sens.

### 3. Point sur les achats

- ☒ Les 100 guirlandes de fanions seront livrées en fin d'année.
- ☒ Un 2<sup>e</sup> lot de 3 drapeaux (Belgique, Suisse, France) est en cours d'acquisition.
- ☒ Le Conseil d'Administration donne son accord, pour solliciter des devis (Alain et Joëlle) pour :
  - le remplacement de la banderole « Bienvenue aux Saint-Léger » qui n'a toujours pas été retrouvée. Paix à son âme (provisoirement).
  - l'acquisition de 2 000 ou 3 000 badges et cordons / Il est précisé que ces badges seront récupérés à la fin de chaque Rassemblement, à l'entrée du dernier repas.
- ☒ Peluches Léo : le stock est actuellement de 175 peluches réparties chez divers correspondants. Certaines mairies qui en offrent à diverses occasions en manquent. Les détenteurs de peluches sont invités à les rapporter lors de la prochaine Assemblée Générale, s'ils n'en ont pas l'utilité. Des devis seront présentés à l'Assemblée Générale de juin 2019 afin de reconstituer le stock.

### 4. Validation de la fiche de suivi du matériel

Lors de l'Assemblée Générale à St Léger sous Brienne, Alain ROBERT a pris la responsabilité du matériel et a souhaité qu'une fiche de suivi soit mise en place. Cette fiche et un mode opératoire ont donc été élaborés et se trouvent en annexe du présent compte rendu. Ces documents seront disponibles sur le site de l'association à cette adresse [stleger.info/asso/materiel](http://stleger.info/asso/materiel).

## RASSEMBLEMENT 2019 À SAINT LÉGER DE LA MARTINIÈRE

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents transmis par les Amis de Léo de Saint Léger de la Martinière, conformément au règlement intérieur, donne validation afin que ceux-ci soient diffusés chez les correspondants locaux.

## COMMISSION TOMBOLA

Le retour des promesses de lots étant insuffisantes à ce jour (41 lots à mi-novembre), une 2<sup>e</sup> relance ciblée va être envoyée en direction des municipalités, Amis de Léo et adhérents personnels qui n'ont pas répondu.

Les carnets de tombola et une feuille de route mettant l'accent sur la nouveauté de tombola participative vont être envoyés prochainement.

Les carnets vendus et les fonds seront à adresser, avant le **31 mars 2019**, aux référents de chaque région, qui eux-mêmes devront les retourner à Edmond Lelièvre avant le 15 avril 2019.

Le tirage au sort aura lieu le 18 mai 2019 à St Léger sur Sarthe.

Une refonte de la Commission Tombola et de son fonctionnement est envisagée pour 2021.

## COMMISSION PROJETS

### Rose Saint Léger

#### ❖ Point sur les pré-réservations

À ce jour, les pré-réservations sont au nombre de 1 193 rosiers, l'objectif étant d'atteindre 1 700 précommandes pour équilibrer les comptes.

Pour ce faire, une relance spécifique sera adressée à ceux qui ont déjà précommandé, afin de les remercier et de confirmer leur commande.

Une relance sera adressée aux mairies et correspondants mi-janvier avec date butoir fin février 2019 pour les nouvelles précommandes.

Un point sera fait début mars 2019, car il est impératif de connaître le nombre exact de rosiers à commander pour confirmer la commande auprès des Ets Laperrière après notre AG de juin 2019.

#### ❖ Déclaration à l'INPI (Institut National de la Propriété Individuelle)

Le nom « la Rose Saint-Léger » a été déposé auprès de l'INPI avec retour de l'avis de publication. Le Conseil d'Administration est en attente de la réponse définitive.

#### ❖ Parrainage

Un dossier présentant le projet du parrainage de la rose Saint-Léger a été remis à Daniel Leclercq, footballeur né à Trith Saint Léger (Nord), pressenti comme parrain. Des mails ont été échangés entre Béatrice Baudrin de Trith St Léger et lui-même. Nous attendons une réponse de la part de celui-ci.

Par ailleurs, Alain Robert se charge de prendre contact avec Erika Hess, de St Légiér la Chiésaz (Suisse), pressentie comme marraine.

## COMMISSION INTERNET

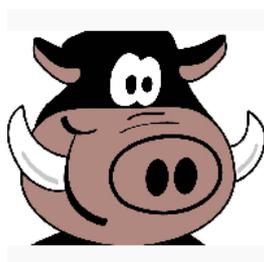
### 1. Point sur le relooking du site Internet [stleger.info](http://stleger.info)

Christophe fait savoir que le relooking complet du site Internet par les étudiants qu'il avait contactés n'est pas possible ; il fait appel à de bonnes volontés pour le conseiller puisqu'il ne sait pas faire.

Le Conseil d'Administration lui demande la création d'un onglet supplémentaire pour intégrer les comptes-rendus de réunions de bureau par année, comme ceux des Assemblées Générales, pour plus de lisibilité.

### 2. Compte Facebook [www.facebook.com/profile.php?id=100013140371630](https://www.facebook.com/profile.php?id=100013140371630)

Christophe rencontre également un souci concernant la diffusion en même temps d'un message à tous les contacts. Il demande donc aussi de l'aide. A votre bon cœur...



## POINT SUR LES DOSSIERS ADMINISTRATIFS EN COURS

### 1. SACEM

Après contact pris auprès de la SACEM pour un protocole d'accord national, cet organisme fait savoir qu'il n'est pas possible de signer un tel accord, le nombre d'associations adhérentes à la l'Association nationale n'étant pas assez conséquent et les activités organisées par les Associations locales ne représentent pas un budget représentatif pour cet organisme.

### 2. MÉCÉNAT

Afin d'avoir recours au mécénat (soutien financier ou matériel), il faut s'assurer dans un premier temps auprès des services fiscaux du département que l'association locale qui organise un rassemblement soit reconnue d'intérêt général par l'envoi d'un dossier spécifique décrivant les activités de l'association (les statuts) afin de pouvoir délivrer des reçus fiscaux de dons.

Les statuts sont spécifiques à chaque association locale mais doivent mettre l'accent :

- sur le caractère culturel, patrimonial et touristique du rassemblement
- avoir une gestion désintéressée
- ne pas effectuer d'opérations lucratives (considérer les manifestations autres dans le but de l'organisation d'un rassemblement)

Cette demande de reconnaissance d'intérêt général doit se faire suffisamment à l'avance puisque l'administration fiscale a 6 mois pour répondre. Si celle-ci demande des informations complémentaires, un nouveau délai de 6 mois est nécessaire.

Dès réception de la réponse positive, l'association peut rechercher ses partenaires.

### 3. Registres de l'Association

Les registres des procès-verbaux des Assemblées Générales et des réunions de bureau sont en cours de finition. Ils seront ensuite archivés à la mairie de St Léger sous Cholet, siège social de l'association.

## QUESTIONS DIVERSES

#### ❖ Boîte messagerie de l'Association

Il est demandé à Christophe de se renseigner pour que les messages Facebook ne viennent pas s'incrémenter dans la messagerie de l'Association et ainsi éviter une surcharge de lecture pour les secrétaires.

#### ❖ Projet

La commission « Projets » soulève l'idée de l'inscription d'un Saint Léger remarquable pour le concours des plus beaux villages de France. Didier doit regarder sur Internet les conditions pour une éventuelle inscription.

#### ❖ Prochaine réunion

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée en novembre 2019, le week-end des 9-10-11 ou celui des 16-17 à St Léger les Vignes (44) (dates et lieu à confirmer).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.

Le Président Alain ROBERT

La Secrétaire Joëlle FRADIN



# ASSOCIATION DES SAINT-LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

## Fiche de suivi du matériel

utiliser une fiche pour chaque transport

**Exemple**

responsable  
du matériel

Alain ROBERT

06 81 09 15 18

alain.robort52@orange.fr

	DEPART	ARRIVÉE
<b>Lieu</b>	<i>Saint Léger sous Cholet</i>	<i>Saint Léger près Pons</i>
<b>Date</b>	<i>02/02/2019</i>	<i>03/02/2019</i>
<b>Nom de la personne</b> assurant la prise en charge et le transport du matériel	<i>Bernard Soleil</i>	
<b>Nom de la personne</b> assurant la réception du matériel ( <b>emprunteur</b> )		<i>Joëlle Fradin</i>
<b>Valise bois</b> 120 kg / 125 cm x 100 cm x 35 cm / 2 cadenas Elle est sur roulettes et contient les 58 panneaux sur les différents Saint Léger et 10 classeurs (travail de l'année scolaire 1993-1994 à Saint Léger sous Cholet).	X	
<b>Léo gonflable dans son sac de transport</b> 35 kg / 85 cm x 50 cm x 60 cm - Il se présente avec un compresseur électrique incorporé, un tapis de sol jaune et des piquets de fixation au sol.	X	
<b>Banderole « BIENVENUE AUX SAINT LEGER »</b> (... cm / ... cm)		
<b>Grand drapeau LÉO</b> (150 cm x 150 cm)	X	
<b>50 guirlandes de fanions</b> avec élastiques (10 mètres chacune)	X	
<b>2 ensembles de 3 drapeaux</b> (France, Suisse, Belgique) avec les 2 supports muraux	X	
<b>1 000 badges et cordons</b>		

Observations : .....

.....

.....

Nom et signature du détenteur du matériel

Signature du transporteur

Signature de l'emprunteur

# REGLEMENT D'UTILISATION DU MATERIEL – NOVEMBRE 2018

à respecter obligatoirement

- ⊗ Responsable du matériel : Alain ROBERT - alain.robert52@orange.fr - 06 81 09 15 18
  - ⊗ Le matériel de l'Association des St Léger de France et d'ailleurs est disponible, en TROIS LOTS, pour les associations locales « Les Amis de Léo » :
    - LOT 1 = La valise bois contenant les 58 panneaux et les 10 classeurs
    - LOT 2 = Le Léo gonflable avec le compresseur incorporé, le tapis de sol, les piquets de fixation
    - LOT 3 = La banderole « **BIENVENUE AUX SAINT LEGER** », le grand drapeau Léo, 50 guirlandes de fanions (50 autres sont stockées chez Alain Robert), les 2 ensembles de trois drapeaux et les 2 supports muraux, 1000 badges et 1000 cordons (1000 autres sont stockés chez Alain Robert).
- ATTENTION : Le LOT 3 circulera en intégralité, même si le St Léger emprunteur n'a pas besoin de tout l'ensemble du lot.**
- ⊗ Chaque St Léger ayant besoin de matériel devra en faire la demande par mail à Alain Robert, responsable du matériel, qui répondra par mail également en mettant copie à la personne détenant le matériel sollicité.
  - ⊗ Le St Léger emprunteur devra alors récupérer une fiche de suivi du matériel sur le site de l'association [www.stleger.info/asso/materiel.htm](http://www.stleger.info/asso/materiel.htm), la compléter (lieux de départ et d'arrivée, dates de départ et d'arrivée, nom de la personne assurant le transport et nom de la personne qui emprunte), la signer et la donner à la personne assurant le transport, qui devra la signer lors de la prise du matériel, ainsi que le détenteur.
- ATTENTION : utiliser une fiche pour chaque transport, car les différents lots ne seront pas forcément stockés au même endroit, c'est Alain dans son mail qui vous dira où se trouve le matériel à récupérer.**
- ⊗ Lorsque l'emprunteur réceptionnera le matériel, il devra compléter les cases vides (colonne « arrivée »), voire les lignes « observations » en cas de problème.
  - ⊗ L'emprunteur devra transmettre le document dûment complété et signé à Alain par mail, lui permettant ainsi de savoir où se trouve le matériel. L'emprunteur deviendra de fait le nouveau détenteur du matériel, jusqu'à sa prochaine réservation par un autre St Léger.



# ASSOCIATION DES SAINT-LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

## Fiche de suivi du matériel – à compléter

utiliser une fiche pour chaque transport

responsable  
du matériel

Alain ROBERT

06 81 09 15 18

alain.robort52@orange.fr

	DEPART	ARRIVÉE
<b>Lieu</b>		
<b>Date</b>		
<b>Nom de la personne</b> assurant la prise en charge et le transport du matériel		
<b>Nom de la personne</b> assurant la réception du matériel ( <b>emprunteur</b> )		
<b>Valise bois</b> 120 kg / 125 cm x 100 cm x 35 cm / 2 cadenas Elle est sur roulettes et contient les 58 panneaux sur les différents Saint Léger et 10 classeurs (travail de l'année scolaire 1993-1994 à Saint Léger sous Cholet).		
<b>Léo gonflable dans son sac de transport</b> 35 kg / 85 cm x 50 cm x 60 cm - Il se présente avec un compresseur électrique incorporé, un tapis de sol jaune et des piquets de fixation au sol.		
<b>Banderole « BIENVENUE AUX SAINT LEGER »</b> (... cm / ... cm)		
<b>Grand drapeau LÉO</b> (150 cm x 150 cm)		
<b>50 guirlandes de fanions</b> avec élastiques (10 mètres chacune)		
<b>2 ensembles de 3 drapeaux</b> (France, Suisse, Belgique) avec les 2 supports muraux		
<b>1 000 badges et cordons</b>		

Observations : .....

.....

.....

Nom et signature du détenteur du matériel

Signature du transporteur

Signature de l'emprunteur

## Nos correspondants avec en gris, les 10 référents de région - mise à jour : NOV 2018

### REGION 1 : BRETAGNE / PAYS DE LOIRE

<b>R1-35</b>	<b>Joëla GRIFFON</b>	<b>10 - Chenillé 35 270 ST LEGER DES PRES</b>	<b>02 99 73 67 41 joela-bertrand@hotmail.fr</b>
R1-44	Pierre BEILVERT	4 Rue du Grand Fief 44 710 ST LEGER LES VIGNES	02 40 31 55 18 pierre.beilvertgj@orange.fr
R1-49A	MAIRIE	9 Rue du Lavoir 49 170 ST LEGER DES BOIS	02 41 39 55 36 mairie-saintlegerdesbois@wanadoo.fr
R1-49B	Christophe RIPOCHE	31 Allée des Bois 49 280 ST LEGER SOUS CHOLET	02 41 58 13 37 christophe.ripoche@orange.fr
R1-53	Franck HUCHET	Le Grand Verger 53 480 ST LEGER EN CHARNIE	02 43 69 50 34 – 06 73 25 82 79 steph.huchet@orange.fr

### REGION 2 : NORMANDIE

R2-14A	MAIRIE	14 430 ST LEGER DUBOSQ	02 31 39 54 43 mairie.stlegerdubosq@wanadoo.fr
R2-14B	Véronique GAUMERD	32 Rue de Creully 14 740 ST LEGER / MARTRAGNY	06 74 57 76 81 famille-gaumerd@orange.fr
R2-27A	Jean-Jacques PATIN	Le Saulnier 27 210 LA LANDE ST LEGER	06 85 11 56 21 djidjpt@yahoo.fr
R2-27B	Christian GAILLARD	La Croquetière 27 300 ST LEGER DE ROTES	02 32 43 00 64 chrisgaillard27@gmail.com
R2-27C	MAIRIE	Le bourg 27 520 ST LEGER DU GENNETEY	02 32 42 38 15 mairie.stlegerdugennetey@orange.fr
R2-50	Jacqueline THÉBAULT	Le Clos Sérèna - Les Landes 50 320 ST LEGER	02 33 61 37 90 jaky.the@wanadoo.fr
<b>R2-61</b>	<b>Edmond LELIÉVRE</b>	<b>Mérigny 61 170 ST LEGER SUR SARTHE</b>	<b>06 83 88 21 80 christelle.gouin@mfr.asso.fr</b>
R2-76A	Peggy LEMIRE	24 Rue des Cateliers 76 340 ST LEGER AUX BOIS	06 10 45 23 87 lemire_peggy@yahoo.fr
R2-76B	Guyline BOUDIN-DUPONT les Amis de Léo de l'Aubette Laetitia MÉNARD adjointe au maire	33 rue Lavoisier 76 160 ST LEGER DU BOURG DENIS Mairie - Route de Lyons 76 160 ST LEGER DU BOURG DENIS	02 35 08 50 27 guyline.boudin-dupont@laposte.net 02 35 08 40 60 ciame@live.fr

### REGION 3 : BELGIQUE / NORD / PICARDIE

R3-59	MAIRIE	4 Place de la Résistance 59 125 TRITH ST LEGER	03 27 23 75 00 communication@trith.fr
R3-60A	Jean-Bernard CARDON	4 Rue de l'Eglise 60 170 ST LEGER AUX BOIS	03 44 75 24 26 jean-bernard@cardon.info
R3-60B	MAIRIE	28 Grande rue 60 155 ST LEGER EN BRAY	03 44 84 41 45 stlegerenbray@wanadoo.fr
R3-62A	Serge LEJEUNE	25 Rue du Petit Saint Léger 62 128 ST LEGER LES CROISILLES	06 09 12 06 52 serge.lejeune@antedis.com
R3-62B	MAIRIE	Place de la Mairie 62 810 SUS ST LEGER	03 21 22 60 86 mairie.susstleger@wanadoo.fr
R3-80A	MAIRIE	2 Rue d'Agenville 80 370 DOMLEGER-LONGVILLERS	03 22 29 01 09 mairie.domleger-longvillers@wanadoo.fr
<b>R3-80B</b>	<b>Marie-Josée JACQUEMONT</b>	<b>19 Grande Rue 80 560 ST LEGER LES AUTHIE</b>	<b>03 22 76 41 92 - 06.42.11.26.08 jean-pierre.jacquemont@wanadoo.fr</b>
R3-80C	Marie-Agathe TURLIN	425 Rue du Château d'Eau 80 780 ST LEGER LES DOMART	03 22 39 09 07 marie-agathe.turlin@orange.fr
R3-80D	MAIRIE	Rue des Ponts 80 140 ST LEGER SUR BRESLE	02 32 97 04 74 mairie.saint-leger-sur-bresle@laposte.net
R3-BelgA	Laure ANDRÉ	Agence de développement local d'Estaimpuis 4 Rue de Berne 7730 ST LEGER-LEERS NORD / BELGIQUE	00 32 56 48 13 77 laure.andre@estaimpuis.be
R3-BelgB	Francline GOBERT	16 Rue du 5 Septembre 6747 ST LEGER EN GAUME / BELGIQUE	00 32 63 23 90 56 - 00 32 478 92 77 16 gobertfrancine48@gmail.com

**REGION 4 : REGION PARISIENNE**

R4-28	Jérôme GARÇON	2 Rue de Chartres 28 700 ST LEGER DES AUBEEES	06 63 62 14 36 garcon.jerome@gmail.com
R4-77A	MAIRIE	2 rue du Maréchal Leclerc 77 540 LA CHAPELLE IGER	01 64 25 68 09 lachapelleiger@wanadoo.fr
R4-77B	MAIRIE	Grande Rue 77 510 ST LEGER	01 64 20 98 24 ou 01 64 04 97 99 mairie.saintleger2@wanadoo.fr
R4-78	Evelyne BRIQUET	10 Route de la Mare aux Chiens 78 610 ST LEGER EN YVELINES	06 22 22 21 92 - 01 30 88 41 48 evelyne.briquet78@gmail.com
R4-94	Marie CURIE	<b>5 Place de la Chênaie</b> <b>94 470 BOISSY ST LEGER</b>	<b>01 45 69 39 20 – 06 12 81 48 30</b> <b>curie.marie94@gmail.com</b>

**REGION 5 : CHAMPAGNE / FRANCHE-COMTE / BOURGOGNE NORD**

R5-10A	<b>Christian BLASSON</b>	<b>1 Rue des Vignes de Pelletier</b> <b>10 800 ST LEGER PRES TROYES</b>	<b>03 25 41 88 85 - 06 87 36 68 44</b> <b>christian.blason@wanadoo.fr</b>
R5-10B	David ANCEL	27 Route Impériale 10 500 ST LEGER SOUS BRIENNE	06 65 09 66 12 davancel@msn.com
R5-10C	Sébastien STÉVAUX	29 Rue Principale 10 330 ST LEGER SOUS MARGERIE	06 23 71 66 09 sebastien.stevaux0370@orange.fr
R5-18	Nathalie CHAUVEAU	3 Les Réaux 18 140 ST LEGER LE PETIT	02 48 76 56 03 alain.chauveau600@orange.fr
R5-21A	MAIRIE	Le Bourg 21 210 CHAMPEAU EN MORVAN (ST LEGER DE FOURCHES)	03 80 64 10 76 mairie.champeauenmorvan@wanadoo.fr
R5-21B	Françoise MASSON	14 Rue de Labarre 21 270 ST LEGER TRIEY	03 80 36 18 52 fanfanmasson@wanadoo.fr
R5-58A	Roger MÉZIE	Le Bourg 58 120 ST LEGER DE FOUGERET	03 86 79 42 82 mezie.roger@wanadoo.fr
R5-58B	Francine SIROT	12 Rue des Raimbaults 58 300 ST LEGER DES VIGNES	03 86 30 24 30 - 06 18 03 86 01 francinesirot@netc.fr
R5-70	MAIRIE	1 place du Puits 70 120 MONT ST LEGER.	03 84 92 03 12 mairie.montsaintleger@wanadoo.fr
R5-89	Colette BONAMY	7 Chemin Bortais 89 630 ST LEGER VAUBAN	03 86 32 23 88 coletteb2@wanadoo.fr

**REGION 6 : BOURGOGNE SUD / AUVERGNE RHÔNE / SUISSE**

R6-03	Michel RAJAUD	7 Route Molinet 03 130 ST LEGER SUR VOUZANCE	04 70 55 64 62 michel.rajaud@orange.fr
R6-42	MAIRIE	Place de la Mairie 42155 ST LEGER SUR ROANNE	04 77 66 86 72 mairiestleger@free.fr
R6-69	MAIRIE	578 Route de Brouilly 69 220 ST LAGER	04 74 66 82 19 mairie.st-lager@wanadoo.fr
R6-71A	Ginette DEMONTEAUX	2 Chemin des Ecoliers - Le Grand Moly 71 360 ST LEGER DU BOIS	03 85 82 90 79 rg.demontaux@orange.fr
<b>R6-71B</b>	<b>Raphaël BOUCHOT</b>	<b>23 Les Mûriers</b> <b>71 600 ST LEGER LES PARAY</b>	<b>03 85 81 32 51 – 06 15 01 76 27</b> <b>raphael.bouchot71@orange.fr</b>
R6-71C	Marie DUCREUX	Les Tailles de la Boutière 71 990 ST LEGER SOUS BEUVRAY	03 85 82 54 57 - 09 77 59 84 80 franck.ducieux@wanadoo.fr
R6-71D	MAIRIE	Chaponnières 71 520 ST LEGER SOUS LA BUSSIÈRE	03 85 50 49 27 stleger71520.mairie@wanadoo.fr
R6-71E	Jacqueline TOMBEUR	Mairie 71 510 ST LEGER SUR DHEUNE	03 85 45 42 39 j.tombeur@sfr.fr
R6-Suisse	Francis MASSON	Chemin de la Denévaz 34 1806 ST LEGIER LA CHIESAZ / SUISSE	00 41 79 209 71 09 francis.masson@bluewin.ch

**REGION 7 : ALPES / PROVENCE / CÔTE D'AZUR**

R7-05	Jeannine GARCIN	La Maissonnette 05 260 ST LEGER LES MELEZES	04 92 50 47 01 jeannine.garcin@orange.fr 04 92 50 43 77 info@st-leger05.fr
R7-06	Josiane RAPIN	2 Montée des Cyclotouristes Résidence du Soleil 04 000 DIGNE LES BAINS (ST LEGER 06)	09 51 28 35 36 - 06 07 94 40 06 rapin.claude@free.fr
<b>R7-07</b>	<b>Liliane HENRION</b>	<b>Quartier Mazibet 07 210 ST LAGER BRESSAC</b>	<b>04 75 29 87 24 - 06 73 64 77 27 liliane.henrion@orange.fr</b>
R7-48A	Yvon GLEIZES	Le Val d'Enfer - Pont de Cruzeize. 48 100 ST LEGER DE PEYRE	04 66 32 20 51 - 06 65 00 23 23 y.gleizes@hotmail.fr
R7-48B	MAIRIE	48 140 ST LEGER DU MALZIEU	04 66 31 76 69 mairie.stlegerdumalzieu@wanadoo.fr
R7-73A	Patrice OLIOT	Le Chef-Lieu 73 220 ST LEGER	04 79 36 26 09 patrice.oliot@gmail.com
R7-73B	Jean-Pierre AGUETTAZ	620 route du Val Gelon - cideX 994 73 390 VILLARD-LEGER	04 79 36 57 47 - 06 70 36 89 02 jpannieaguettaz@orange.fr
R7-84	Josette BERTET	Quartier Terres Rouges 84 390 ST LEGER DU VENTOUX	04 75 28 02 38 gabriel.bertet@orange.fr

**REGION 8 : CHARENTES / AQUITAINE**

R8-16	MAIRIE	Le Bourg 16 250 ST LEGER	05 45 64 06 03 mairie.saintleger16@wanadoo.fr
<b>R8-17A</b>	<b>Joëlle FRADIN</b>	<b>1 Rue des Mille Fleurs – Lossandière 17 800 ST LEGER PRES PONS</b>	<b>05 46 96 93 70 - 06 78 93 65 95 joelle.fradin@orange.fr</b>
R8-17B	Roland MICHEAU	2 Rue de Brunne - lieu-dit St Léger 17 470 ST MANDÉ SUR BRÉDOIRE	05 46 33 19 96 village@stleger.fr
R8-33A	MAIRIE	33 Le Bourg 33 113 ST LEGER DE BALSON	05 56 25 70 53 airiestlegerdebalsou@gmail.com
R8-33B	Tristan DE LA RIVIÈRE	Mairie 28 Place de la République 33 540 SAUVETERRE DE GUYENNE (ST LEGER DE VIGNAGUE)	06 82 95 15 48 lariviere.avocat@gmail.com
R8-47A	André DE BACCO	47 160 ST LEGER SUR GARONNE	05 53 79 46 32 stleger.debacco@wanadoo.fr
R8-47B	Romain RAPHAEL-LEYGUES	La Vayssière 47 140 PENNE D'AGENAIS (HAMEAU DE ST LEGER)	05 53 41 25 28 romain.raphaelleygues@orange.fr

**REGION 9 : POITOU / LIMOUSIN**

R9-23A	Michel BURILLE	Mairie 23 300 ST LEGER BRIDEREIX	05 55 89 93 21 mairie-st-legerb@orange.fr
<b>R9-23B</b>	<b>Anita ROUSSEAU</b>	<b>23 Route de Brionne 23 000 ST LEGER LE GUERETOIS</b>	<b>05 55 52 53 50 - 06 82 66 89 01 aanitarou@aol.com</b>
R9-23B	Martyne GAUMET	16 Route des Carrières 23 000 ST LEGER LE GUERETOIS	05 55 52 89 84 – 06 83 52 17 83 martyne.gaumet23000@gmail.com
R9-79A	Dominique BELLIVIER	La Bertramière 79 500 ST LEGER DE LA MARTINIÈRE	05 49 27 14 28 viviane.bellivier@orange.fr
R9-79B	Valérie RENAULT	3 Rue de l'Anjou - Meulle 79 100 ST LEGER DE MONTBRUN	06 30 70 13 90 valerie1971.renault@orange.fr
R9-79C	Michel NICOLLE	9 ter Avenue de l'Espérance 79 000 NIORT / quartier ST LIGUAIRE	06 68 94 08 03 m.nicolle1@orange.fr
R9-86A	Alain ROBERT	12 Rue des Vignes - Bessé 86 120 ST LEGER DE MONTBRILLAIS	05 49 22 96 33 – 06 81 09 15 18 alain.robert52@orange.fr
R9-86B	MAIRIE	Place Elie Fournier 86380 MARIGNY-BRIZAY (ST LEGER LA PALLU)	05 49 52 09 77 mairie@marigny-brizay.fr
R9-87A	Gisèle JOUANNETAUD	Segord 87 340 ST LEGER LA MONTAGNE	05 55 39 85 19 michel.jouannetaud@orange.fr
R9-87B	Xavier TINGRY	Le Bourg - 11 Rue des Charrons 87190 ST LEGER MAGNAZEIX	05 55 68 64 99 paule.tingry@wanadoo.fr

## ADHÉSIONS PERSONNELLES

AA-14B	Raymond TANQUEREL	12 Hameau St Léger 14 740 ST LEGER / MARTRAGNY	02 31 80 22 00 christian.margueritte@orange.fr
AA-21A	Michel PYOT	Eschamps 21 210 CHAMPEAU EN MORVAN	03 80 64 17 72 pytmkf@wanadoo.fr
AA-33B	Guy LATORRE	7 Aux Agneras 33 540 ST LEGER DE VIGNAGUE	05 56 71 54 51 jg.latorre@orange.fr
AA-37	<b>Didier HALLAIS</b>	<b>26 Rue des Grippeaux 37 270 MONTLOUIS SUR LOIRE</b>	<b>02 47 45 16 79 - 06 18 65 64 02 hallais.didier@orange.fr</b>
AA-42	Michel ÉPINAT	76 Quai du Commandant L'Herminier 42 155 ROANNE	06 87 32 41 99 michel.epinat@wanadoo.fr
AA-59	Béatrice BAUDRIN	33 Rue Ernest Cuvelette 59 125 TRITH ST LEGER	03 27 46 17 45 beatricebaudrin@aol.com
AA-60A	Guy FRIADT	12 Rue de Mello 60 660 ROUSSELOY	03 44 56 68 76 - 06 87 75 39 40 guy.friadt@orange.fr
AA-60A	Bernard PROTIN	7 Rue de Compiègne 60 170 ST LEGER AUX BOIS	06 41 31 04 23 - 09 67 12 26 95 protinbernard1@gmail.com
AA-75	Suzy BALLE-GOURDON	44 Rue des Meuniers 75 012 PARIS	09 71 31 20 21 - 06 23 61 71 95 shabeuxes@orange.fr
AA-80	Claude SONGIS	2 Rue de la Cavée 80 132 BUIGNY SAINT MACLOU	03 22 31 12 58 c.songis@laposte.net
AA-83	Serge DALYS	Le Vivaldi B4 - 81 Impasse du Vivaldi 83 210 LA FARLÈDE	09 53 62 72 85 sdalys39@free.fr
AA-BelgB	Michel GUILLAUME	29 Rue de Virton 6747 ST LEGER EN GAUME / BELGIQUE	00 32 63 23 97 29 - 00 32 496 69 33 23 michelguillaume59@gmail.com